

La Grèce lève son veto à l'aide des Quinze aux pays méditerranéens

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

La Grèce ayant levé son veto, l'aide que l'Union européenne avait décidé en 1995 d'accorder aux pays de la Méditerranée méridionale et orientale - 4,6 milliards d'écus (30 milliards de francs) sur la période 1996/1999 - pourra faire l'objet de premières décisions d'attribution à partir du mois de septembre.

Le blocage grec faisait suite à la querelle qui avait opposé la Grèce et la Turquie, l'hiver dernier, à propos d'un îlot de la mer Egée. Il empêchait la mise en œuvre du programme Méda, que les Quinze avaient approuvé lors du conseil européen de Cannes, en juin 1995, en même temps que le montant de leur aide aux pays d'Europe de l'Est. Ce blocage pénalisait des

pays, au Maghreb, au Machreq, qui ne sont d'aucune manière impliqués dans le litige gréco-turc. Après avoir arraché un compromis à ses partenaires, qui le pressaient de lever ses objections, le ministre grec des affaires étrangères, Theodore Pangalos, a annoncé lundi 15 juillet, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union, que son gouvernement donnait son feu vert.

SANS RESTRICTION

Athènes a obtenu que l'approbation du programme soit assortie d'une déclaration du conseil des ministres soulignant que les relations entre l'Union européenne (UE) et la Turquie doivent être fondées sur le respect de la loi internationale et sur celui de la souveraineté et l'intégrité territoriale des États membres et de la Tur-

quie. « *Le conseil souligne que des litiges résultant de revendications territoriales, telle l'affaire de l'îlot d'Imia, devraient être soumis à la Cour internationale de justice* », indique cette déclaration.

Les Quinze chargent par ailleurs la présidence irlandaise d'« inviter la Turquie à indiquer si elle est prête à s'engager sur de tels principes ». Dick Spring, le ministre irlandais des affaires étrangères, dont le pays assure la présidence de l'Union, devait rencontrer, mercredi, son homologue, Tançu Ciller, à Dublin. Que se passera-t-il si l'ancien premier ministre turc, qui vient de s'allier aux islamistes pour conserver le pouvoir, refuse tout geste de nature à détendre les relations avec Athènes ? L'aide financière à la Turquie est-elle conditionnelle, subordonnée à un comportement plus accommodant

de la part d'Ankara, comme le veut M. Pangalos ?.

Du côté français, on affirme qu'il n'en est rien : le règlement Méda est adopté sans restrictions, explique-t-on, et la Commission s'apprête à le mettre en œuvre en fonction des projets présentés ainsi que des progrès réalisés dans la voie du libre-échange entre l'UE et chacun des pays concernés. Il n'est pas question que la Turquie puisse, pour des raisons politiques, se trouver discriminée. M. Spring s'est montré plus ambigu. On peut au moins envisager qu'en cas d'attitude intransigeante de la nouvelle coalition au pouvoir à Ankara, la Commission se montrera peu empressée à adopter des décisions de financement en faveur de projets turcs.

17. 7.

Ph. L.

La progression dans les Balkans d'une épidémie de fièvre aphteuse inquiète l'Union européenne

600 000 doses de vaccin français ont été livrées en urgence

Un double foyer de fièvre aphteuse, le premier en Albanie et en Macédoine, le second dans le nord-est de la Grèce, fait craindre la réappari-

tion de ce fléau longtemps redouté en Europe. Plusieurs milliers d'animaux ont été abattus et un programme d'urgence de vaccination a été

mis en œuvre. L'Union européenne a interdit les exportations de viandes et produits laitiers de Grèce.

LIMITÉE au départ à une petite zone géographique d'Albanie, une épidémie de fièvre aphteuse s'étend aux régions et aux pays voisins. Elle a gagné l'ex-République yougoslave de Macédoine et la région serbe du Kosovo. Un autre foyer épidémique vient d'être identifié en Grèce. Cette nouvelle situation épidémiologique inquiète au plus haut point les responsables vétérinaires et agricoles de l'Union européenne. Une série de mesures sont prises à l'échelon international pour prévenir l'expansion de ce nouveau fléau.

La première alerte remonte au mois de mai avec une série de cas apparus chez des animaux d'une ancienne ferme d'Etat, dans la région de Drithas, au sud de l'Albanie. En quelques semaines, l'épidémie touchait les animaux (bovins, ovins et porcs) de plusieurs villages dans un rayon de dix kilomètres (*Le Monde* daté 30 juin-1^{er} juillet). Aucun cas de fièvre aphteuse n'avait été diagnostiqué en Albanie depuis 1960 et la maladie ne fut formellement identifiée qu'après une série d'erreurs humaines qui laissèrent le temps au virus, extrêmement contagieux, de circuler.

A la fin juin, des cas similaires furent identifiés chez des bovins de plusieurs villages en Macédoine, dans les régions de Skopje et Titov Veles. Le 28 juin, des prélèvements biologiques étaient adressés au laboratoire mondial de référence de l'Office international des épizooties (OIE), situé à Pirbright (Royaume-Uni). Dès le lendemain, le diagnostic de fièvre aphteuse était confirmé, le virus étant de type A, comme celui identifié en Albanie. Près de trois mille bovins présentant des signes cliniques de la maladie (fièvre, hypersalivation, lésions typiques sur la langue et les gencives) furent abattus entre le 1^{er} et le 5 juillet. Les marchés aux bestiaux macédoniens furent fermés sur l'ensemble du territoire et

tout transport et commerce d'animaux interdits dans l'ensemble du pays.

A la demande de la Commission européenne de Bruxelles, une première livraison de 200 000 doses de vaccin a été effectuée fin juin à l'Albanie par le Centre national français d'études vétérinaires et alimentaires (Cneva), via la société Rhône-Mérieux. Les laboratoires

cond front épidémique (dû à un virus de la fièvre aphteuse de type O) s'est déclaré début juillet dans le nord-est de la Grèce, à la frontière avec la Turquie. « Trois foyers ont été confirmés autour des villages grecs de Dikella et Makri, au sud-ouest d'Alexandroupoli, entraînant l'abattage de 1 200 moutons, 150 bovins et 40 porcs. L'origine paraît cette fois être en relation avec la si-

des pays de l'Union européenne ne sont plus, pour des raisons économiques notamment, vaccinés contre la fièvre aphteuse depuis 1992 et que les vaccinations en cours – contre le type A du virus – ne protègent pas les animaux contre une possible épidémie de type O.

« Plusieurs éléments peuvent expliquer la résurgence de cette maladie virale qui est celle qui diffuse le plus rapidement dans le monde animal, a expliqué au Monde François Moutou (Cneva, Maisons-Alfort). Après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS, les circuits commerciaux des animaux ont été totalement bouleversés. Alors que les échanges des pays du sud de l'URSS se faisaient vers la Russie, ils se sont brutalement orientés vers l'Ouest, de très nombreux troupeaux étant vendus pour obtenir des devises. Or, les virus suivent les troupeaux. Ils peuvent aussi suivre les carcasses, notamment quand elles ont été immédiatement congelées après l'abattage. L'Albanie avait ainsi récemment importé de grandes quantités de viande de bœuf et de buffle congelées et l'on peut imaginer que les déchets de ces viandes ont été consommés par des porcs qui ont été infectés avant de contaminer à leur tour les bovins ».

Pour M. Moutou, la lutte contre l'épidémie de fièvre aphteuse est compliquée du fait des différences économiques entre les pays de l'Est de l'Europe et des Balkans, et ceux de l'Union européenne. La non-indemnisation de l'abattage à des fins préventives peut notamment inciter les éleveurs à masquer la réalité épidémiologique. Il y a urgence à rationaliser politique européenne vis-à-vis des pays tiers en renforçant notamment la surveillance aux frontières si on ne revient pas aux mesures antérieures de prévention vaccinale.

Jean-Yves Nau

« Les virus suivent les troupeaux. Ils peuvent aussi suivre les carcasses, notamment quand elles ont été immédiatement congelées après l'abattage »

« haute sécurité » du Cneva sont les seuls habilités en France à manipuler le virus de la fièvre aphteuse. Début juillet, près de 150 000 animaux (bovins, ovins, caprins et porcins) avaient été vaccinés dans les zones à risque de l'Albanie. 400 000 nouvelles doses devraient être bientôt mises à la disposition de l'Albanie et de la Macédoine. Parallèlement l'Office international des épizooties (OIE) vient aussi d'accorder une aide d'urgence de 20 000 doses aux autorités de Skopje, pour procéder à des vaccinations autour des villages connus pour être infectés.

« Cette première fourniture d'urgence est prise en charge par l'OIE. Par la suite, une vaccination de 100 000 bovins vivant entre la frontière albanaise et Skopje devrait être réalisée, précise-t-on auprès du Cneva. La coordination des mesures de contrôle et la fourniture des vaccins devraient être confiées à la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse de la FAO, le coût de cette opération étant supporté par l'Union européenne ».

Les responsables européens sont d'autant plus inquiets qu'un se-

tuation existant en Thrace turque où deux foyers de type O avaient été rapportés au début du mois de juin », précise-t-on auprès du Cneva. Après l'identification de 30 nouveaux cas, le secrétaire d'Etat grec à l'agriculture a annoncé, le 15 juillet, que 7 000 bêtes seraient prochainement abattues. La Commission européenne a décidé, le 13 juillet, d'interdire jusqu'à nouvel ordre les exportations de viandes et produits laitiers grecs, provoquant une vive réaction d'Athènes, qui a qualifié cette mesure d'« injuste et exagérée ».

Devant cette réapparition d'une maladie que l'on tenait généralement pour disparue dans les pays de l'Union européenne, il apparaît nécessaire, selon les spécialistes européens, d'envisager au plus vite la définition d'une stratégie de contrôle global de l'épizootie dans les Balkans. La FAO et l'Union européenne préparent une concertation avec les pays de cette zone afin de définir les mesures d'urgence à mettre en œuvre pour stopper la progression de la maladie. La situation est d'autant plus critique que les animaux d'élevage

↓ εξελίχθηκαν στα Βαλκάνια επιδημίες
αυθιχών ημερών αποικία της Ε.Ε.
(600.000 δόσεις βιβίων εμβολίων παραδόχμια
εργασίας).

Διωθήσεται αυθιχών ημερών, η πρώτη στην
Αλβανία & "Μακεδονία", η δεύτερη στα βόρεια-
κεντρικά όρια της Ελλάδας με την Τουρκία,
προκαλεί γόθους για την εθελοντική άσκηση αυτής
της θεομηνίας που για πολλούς χρόνια αφορούσε η
Ευρώπη. Προφές χιζιάδες για να γίνονται &
τέθηκε σε εφαρμογή εσείγον ιερόγραμμα εμβολιασμού.

Η Ε.Ε αναφέρει ως εξαγωγή πρώτων & βασικών
μικτών προϊόντων από την Ελλάδα ως 13 Ιουλίου ηρο-
μαζώνες της ένωση ανέδραση της φθηνής που παρα-
ωριάζει από το μέτρο & δικό & υπερβολικό.

Στις 15 Ιουλίου ο Εφ. Τεχ. Τραφ. ανακοίνωσε ότι θα α-
γώδων 7.000 τόνους.

Μπορούμε στα κέρδη εθελοντικής της αδέ-
ρειας κρίνεται απαραίτως ο παιδοκομείο
επρασφύει για τον έλεγχο της ζωικών αδενών
σε Βαλκάνια

" οι σχέσεις μεταξύ μας και της Τουρκίας
 πρέπει να βελτιωθούν στο επίπεδο των διεθνών
 δικαίων της με ειλικρινή προσπάθεια και αμοιβαί-
 οτητα με την ΚΜ και την Τουρκία "

Η νέα Ισχυρή Προεδρία αναμένεται να
 πατήσει την Τουρκία να δείξει αν είναι έτοιμη
 να δελεαστεί όπως τις αρχές. Για αυτό ο
 ο Spring συναντάται με τον Ζεράρ με τον να
 Chiller.

Σε δευτερεύοντα επίπεδα Chiller αρνείται να
 κάνει μια κάποια εστιασμένη με σχέσεις
 με την Αθήνα.

Η Γαλλική ηγεσία θεωρείται ότι δεν γίνεται
 τίποτα. Ο κανονισμός ΜΕΡΑ υποδεικνύει
 χωρίς περιρριφές και η εισροή ετοιμάζεται
 να τον δώσει σε εφαρμογή. Δεν υπάρχει η επί-
 ηγωγία να γίνει διαχωρισμός με την Τουρκία
 με φόρους κεραιών.

Ο ο Spring όπως είναι πιο διφορούμενος
 θεωρεί στην περίπτωση που η σχέση με
 είναι αδιέξοδη να μην σκεφτεί η Εισ-
 ροή να επεκταθεί ως αμοιβαίες χρημα-
 τιστικές σχέσεις με την Τουρκική Προεδρία.